

Spécial n° 6 de juillet 2019

N° 2019 07 6

Mercredi 10 juillet 2019

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

ww.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

SECRETARIAT GENERAL

Service de coordination interministérielle (SCI)

Arrêté n° 1122-19-10-028 organisant les délégations de signature au sein du centre d'expertise et de ressources titres



PRÉFÈTE DE L'ORNE

Secrétariat général

Service de la coordination
interministérielle

**ARRÊTÉ ORGANISANT LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE
AU SEIN DU CENTRE D'EXPERTISE ET DE RESSOURCES TITRES
(NOR : 1122-19-10-028)**

La Préfète de l'Orne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 modifié portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le décret du 2 août 2017 nommant Mme Chantal CASTELNOT, Préfète de l'Orne ;
Vu la décision préfectorale du 10 septembre 2018 affectant Mme Adélaïde DANGUY au poste d'adjointe au chef du centre d'expertise et de ressources titres en date du 17 septembre 2018,
Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 2019 portant organisation de la préfecture de l'Orne et fixant les attributions des directions et des bureaux ;
Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 organisant les délégations de signature au sein du centre d'expertises et de ressources titres ;
Vu la décision préfectorale du 19 juin 2019 affectant M. Didier BITAUX au poste de chef du centre d'expertise et de ressources titres en date du 1^{er} juillet 2019,

Arrête

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Didier BITAUX, chef du centre d'expertise et de ressources titres, pour signer :

– les correspondances relatives aux passeports et aux cartes nationales d'identité.

Art. 2. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier BITAUX, la délégation de signature instituée à l'article 1 est dévolue à Mme Adélaïde DANGUY, adjointe au chef du centre d'expertise et de ressources titres.

Art. 3. – L'arrêté préfectoral n°1122-19-10-020 du 15 avril 2019 est abrogé.

Art. 4. – Le présent arrêté prendra effet le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs.

Art. 5. – La secrétaire générale de la préfecture et le chef du centre d'expertise et de ressources titres sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne.

Fait à Alençon, le **09 JUIL. 2019**

La Préfète,



Chantal CASTELNOT